

## ACTION 4-2 : FIABILISER ET OPTIMISER LES GRILLES HORAIRES DES DESSERTES FERROVIAIRES

### CE QUE PRÉVOIT LE PDU

Les échanges entre le ressort territorial du SMTC-AC et les territoires voisins correspondent à des distances parcourues ultra-majoritairement en voiture particulière et induisent donc nuisances environnementales et congestion. Les services ferroviaires existants constituent une alternative à développer à cette échelle dans un cadre financier et contractuel contraint (convention TER). L'enjeu de cette action est donc de pérenniser et d'optimiser de l'existant en matière ferroviaire.

### SUIVI DES RÉALISATIONS



	Echéance inscrite dans le PDU	Etat d'avancement / résumé des principales réalisations
a. Engager une étude d'optimisation de la grille à l'échelle du bassin de vie (pôle métropolitain).	≤2022	<p>2019-2021 : travail d'optimisation de l'offre selon une logique ligne par ligne :</p> <p>→ 2019 : révision de l'offre pour Clermont-Thiers, nouvelle grille horaire mise en application en mars 2020 (pour le ressort du SMTC-AC, cela concerne Aulnat et Pont-du-Château). Pas encore de retour sur la fréquentation (situation faussée avec la période crise sanitaire).</p> <p>→ 2020 : réalisation de travaux d'urgence sur l'axe Clermont-Volvic et annonce par la Région du lancement à venir d'une étude préliminaire pour la ligne (investissements nécessaires pour pérenniser la ligne) ; des scénarios de desserte pourront être étudiés dans ce cadre.</p> <p>2021 : lancement d'une étude préliminaire d'ouverture de 3 nouvelles haltes ferroviaires sur le territoire régional au-delà de 2025. Pour le territoire de la Métropole de Clermont, l'étude porte sur la halte au lycée hôtelier à Chamalières (délibération du 04/06/2021).</p> <p>Fin 2021 / début 2022 : validation par l'Etat, la Région et le pôle métropolitain d'une convention financière pour la réalisation d'une étude sur l'étoile ferroviaire clermontoise (maîtrise d'ouvrage :SNCF RESEAU).</p>
b. Mise en œuvre de mesures d'amélioration de l'offre de service	2022-2025	

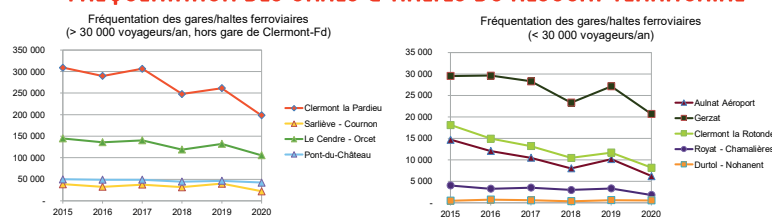
### ÉVALUATION / CONSTATS

Jusqu'à présent, la Région n'a pas travaillé la question de l'optimisation de l'offre à l'échelle du bassin de vie mais selon une logique de ligne tout en tenant compte du maintien des correspondances entre les services TER et les lignes longues distances structurantes (Clermont-Paris, Clermont-Lyon, Clermont-Nîmes...).

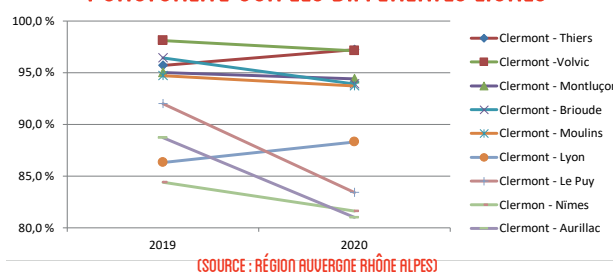
La définition d'une nouvelle offre pour Clermont-Thiers a été finalisée en 2019 (pour une mise en place au service annuel 2020). Équilibrer l'offre sur la journée, développer l'offre le week-end et renforcer l'offre péri-urbaine sur le bassin Clermont-Vertaizon étaient les objectifs poursuivis. La crise sanitaire a empêché de mesurer les retombées et l'adéquation de la nouvelle grille horaire avec les besoins (fréquentation pas représentative). Des ajustements

### EN CHIFFRES

#### FRÉQUENTATION DES GARES & HALTES DU RESSORT TERRITORIAL



#### PONCTUALITÉ SUR LES DIFFÉRENTES LIGNES



Sur le plan des résultats, les indicateurs disponibles sont plutôt orientés à la baisse par rapport à 2019 (fréquentation des gares, ponctualité), mais ceci est assez largement imputable à la crise sanitaire du Covid 19. La très forte hausse des coûts du carburant observée fin 2021, début 2022 est susceptible de faire fortement évoluer la situation.

pourront être faits au service annuel (SA) 2024, puis après 2026, après un retour d'expérience plus représentatif dont la date de démarrage dépendra de l'évolution du contexte sanitaire et de la reprise d'une fréquentation normale.

Concernant la ligne Clermont-Volvic, des travaux d'urgence ont dû être réalisés à l'automne 2020. La Région a également informé ses partenaires fin 2020 de l'intention de l'Etat et de la Région de conduire une étude préliminaire portant sur les besoins d'investissements nécessaires pour pérenniser la ligne au-delà de ces travaux. Des scénarios de desserte pourront être étudiés dans ce cadre et pourraient, en fonction des besoins en investissements (infrastructure), conduire ensuite à des mesures d'adaptations de l'offre. L'étude reste cependant à lancer véritablement.

En parallèle, suite à des 1<sup>ères</sup> études menées en 2014 puis à une étude de faisabilité technique en 2019-2020, une étude préliminaire d'ouverture, au-delà de 2025, de 3 nouvelles haltes ferroviaires a été lancée en juin 2021. Pour le territoire de la Métropole de Clermont, l'étude porte sur la halte au lycée hôtelier à Chamalières située sur la ligne Clermont-Volvic.

Un travail technique relatif à l'offre pour l'axe Moulins - Brioude a été amorcé en 2020 mais devra être mis à jour pour tenir compte des données de l'étude « étoile ferroviaire » et des futurs horaires des trains Intercités Clermont - Paris à horizon 2026. Quelques aménagements de l'offre à la marge seront étudiés à l'occasion du service annuel 2024 mais l'essentiel des changements aura lieu plus certainement pour le service annuel 2026 (en cohérence avec les horaires du Clermont -



## FINANCEMENT

- 4,6 M€ déjà investis** (travaux de sauvetage Clermont-Volvic) Financement au titre du plan de sauvetage des petites lignes (Région 65%)
- 500 000€ programmés** (étude étoile ferroviaire clermontoise) Financement Etat (45%), Région (35%), Pôle Métropolitain (20%)
- 630 000 € programmés** (étude 3 nouvelles haltes ferroviaires) Financement Région (100%)

Paris et du Clermont - Lyon notamment).

Au-delà de ces approches par lignes, les questions liées au Train d'Equilibre du Territoire (TET) Nantes-Lyon (mise en place d'un 3<sup>ème</sup> aller/retour dès 2023) et au TET Clermont - Paris (« accroches horaires », mise en place du 9<sup>ème</sup> aller/retour quotidien, nouveau matériel roulant...), ainsi que les nouvelles offres des Services Librement Organisés (SLO), comme Railcoop dès 2023 entre Lyon et Bordeaux, conditionnent également le travail de coordination des horaires sur toutes les lignes locales. La Région en concertation avec l'Etat et le Pôle Métropolitain a donc décidé fin 2021 d'engager dès 2022 une étude à l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain afin d'avoir une vision globale de l'exploitabilité et des capacités actuelles de l'étoile ferroviaire. Le démarrage prévisionnel de cette étude est fixé à septembre 2022. Cette approche sera ainsi plus cohérente également avec les dispositions du PDU.

## ➔ POUR LA SUITE...

### → Courant 2022 :

- Démarrage de l'étude préliminaire infrastructures pour la ligne Clermont-Volvic
- Démarrage courant 2022 de l'étude à l'échelle de l'étoile ferroviaire Clermontoise : tenant compte des évolutions du TET Paris Clermont (9 allers/retours dès 2026, cadencement aux deux heures), et sur la base d'une vision globale de l'exploitabilité et des capacités actuelles de l'étoile ferroviaire, cette étude devra projeter des évolutions de dessertes des lignes régionales, par exemple conforter la diamétrale Nord-Sud (axe Moulins-Clermont-Brioude) et évaluer l'opportunité de la diamétrale Est-Ouest (Thiers - Volvic). Le CCTP est à finaliser dans le courant du premier trimestre 2022.

### → A ce stade les évolutions d'offres attendues pourraient voir le jour :

- Marginalement à partir de 2024 pour Clermont - Brioude et Clermont - Volvic en fonction des conclusions des travaux sectoriels
- Plus fondamentalement sur l'ensemble de l'étoile ferroviaire Clermontoise, au-delà de 2026, en synergie avec la nouvelle offre sur Clermont - Paris menées en 2021 (concertation estivale et concertation hivernale).